



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Gueric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

OBJET : 42 - Marché de fournitures de produits d'entretien et d'hygiène pour la Ville de Besançon, le CCAS, le SYBERT, la CAGB, l'ISBA et 9 communes de la CAGB

Marché de fournitures de produits d'entretien et d'hygiène pour la Ville de Besançon, le CCAS, le SYBERT, la CAGB, l'ISBA et neuf communes de la CAGB

Rapporteur : M. l'Adjoint DAHOUI

	Date	Avis
Commission n° 4	04/12/2018	Favorable unanime (1 abstention)

I - Contexte

Le marché de fournitures de produits d'entretien et accessoires arrive à échéance le 20 mai 2019. Il est donc nécessaire de le relancer.

Ce marché est destiné à répondre aux besoins des services pour l'entretien de divers locaux de la Ville de Besançon, de la CAGB, du CCAS de Besançon, du SYBERT, de l'ISBA et de communes de la CAGB.

Les communes de la CAGB ont été consultées pour faire partie du groupement de commandes permanent et neuf d'entre elles ont souhaité y adhérer : Avanne-Aveney, Chalezeule, Cussey-sur-l'Ognon, Devecey, Miserey-Salines, Montfaucon, Pelousey, Roche-lez-Beaupré et Serre-les-Sapins.

L'intérêt de ce groupement est de réaliser des gains économiques en raison de la quantité de commandes et d'effectuer des achats éco-responsables, respectueux de l'environnement.

Le coordonnateur de ce groupement de commandes sera la Ville de Besançon.

II - Le projet

La durée initiale du marché sera d'une année à compter du 21 mai 2019, reconductible trois fois par reconduction expresse. La durée maximale sera de 4 ans.

Les produits acquis dans ce marché doivent présenter les meilleures performances techniques et environnementales, tout en garantissant l'efficacité, la durabilité et la maîtrise des coûts d'utilisation. Le pouvoir adjudicateur sera très attentif à la proposition de produits écoresponsables.

Ce marché se décomposera en dix lots : Estimation totale sur 4 ans : 1 021 200 € TTC.

- Lot 1 : Produits d'entretien multi-usages
(produits ecolabel, écocert ou équivalent et produits conventionnels)
Estimation sur 4 ans : 280 000 € TTC
- Lot 2 : Savon et essuyage
(produits ecolabel, écocert ou équivalent et produits conventionnels)
Estimation sur 4 ans : 180 000 € TTC
- Lot 3 : Droguerie et accessoires
(produits ecolabel, écocert ou équivalent et produits conventionnels)
Estimation sur 4 ans : 412 000 € TTC

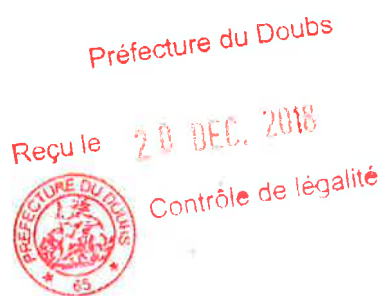
- Lot 4 : Produits d'entretien piscine
(produits écolabel, écocert ou équivalent et produits conventionnels)
Estimation sur 4 ans : 4 800 € TTC
- Lot 5 : Produits de traitement de l'eau de piscine
Estimation sur 4 ans : 14 000 € TTC
- Lot 6 : Produits de désinfection des bennes à ordures ménagères
Estimation sur 4 ans : 4 000 € TTC
- Lot 7 : Produits anti-graffiti voirie propreté
Estimation sur 4 ans : 20 000 € TTC
- Lot 8 : Absorbeur d'odeurs de déjections canines
Estimation sur 4 ans : 6 400 € TTC
- Lot 9 : Produits pour la cuisine municipale
Estimation sur 4 ans : 64 000 € TTC
- Lot 10 : Produits spécifiques pour les sports
Estimation sur 4 ans : 36 000 € TTC

La procédure utilisée sera celle de l'appel d'offres ouvert prévue aux articles 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.


Conformément aux articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est proposé de conclure un accord-cadre à bons de commande, sans montant minimum et sans montant maximum, permettant ainsi une souplesse d'utilisation dans le cadre de la mise en place des crédits annuels et pour répondre à des situations imprévues.

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le lancement de la consultation,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0